

Morières-lès-Avignon

Dans l'écoquartier, bien vivre autour de l'agro écologie

Le problème

Le déplacement du centre de gravité de la population vers le sud de la ville et la révision générale du PLU ont fait apparaître des terrains potentiellement disponibles, en particulier le site des Craoux, laissé en jachère et situé sur l'axe principal de développement de l'urbanisme.

Votre solution innovante

La ville (9000 habitants) saisit cette opportunité pour créer, entre cœur urbain et site de production agricole locale, un lieu de développement économique et de vivre ensemble, une vitrine à haute valeur environnementale et une nouvelle école passive.

Les objectifs

- Gérer de façon concertée un espace entre ville et ruralité
- Créer un éco quartier
- Mutualiser les espaces
- Créer des emplois

L'histoire de votre action innovante

• Qui

La ville dans une action mixte privée/publique.

Les partenaires prioritaires : une SAS d'agriculteurs portés par leurs syndicats locaux (vignerons et jeunes agriculteurs), le CAUE 84).

Les financeurs : l'Etat (DETR acquise, DSIL et FNADT demandées), la Région pour les bâtiments durables méditerranéens et le soutien au développement économique, le département et l'agglomération pour la sécurisation des axes et les déplacements doux.

Le syndicat des communes forestières pour le cahier des charges Bois des Alpes.

• Pour qui

Les habitants du Sud Est de l'agglomération du Grand Avignon (50.000 habitants), les enfants, les utilisateurs de la nationale (axe Avignon/Luberon).

• Quoi

Un partenariat s'est noué pour créer un nouveau quartier sur le site des Craoux, laissé en jachère, où l'un des propriétaires avait un projet de développement économique.

Dédié à la mise en valeur de la production agricole biologique, de l'environnement et de sa valorisation, ce quartier fera l'objet d'une urbanisation et d'aménagements soucieux d'un impact environnemental minimal.

Un groupe scolaire Bâtiment Durable Méditerranéen Or (au centre) permettra aux enfants de s'approprier les cycles de vie des produits agricoles et la gestion environnementale.

Il comprendra également des halles pour la vente directe des productions locales et des terroirs connexes, un espace de formation, un espace de transformation sur place des productions (2.5ha au sud) et, en lien avec le groupe scolaire, un espace multi-accueil au sein de l'école mais mutualisable pour accueillir des conférences ou autres manifestations

Sont aussi prévus sur des terrains au Sud, un lieu de transformation des productions grâce à une unité d'insertion du handicap (légumerie) installée sur un terrain au Nord.

Autres projets : un centre de formation d'apprentis agricoles, un lieu de vente géré par l'exploitant et des lieux de services dédiés (food-corner et espace détente bio), le tout permettant de créer 120 d'emplois privés et une vingtaine d'emplois publics.

Les parkings, les espaces de repos (création d'une place autour d'un bassin), les espaces d'exposition et les déplacements doux seront mutualisés.

La concertation a été menée avec la DDT et leurs architectes et paysagistes conseils pour la labellisation d'écoquartier, la chambre d'agriculture pour le CFA, la préfecture pour la mobilisation du FNADT, l'architecte conseil de la commune, les directeurs d'écoles pour la nouvelle école et l'ordre des architectes du Vaucluse.

La communication est en cours puisque le jury de sélection définitive du lauréat du concours se tiendra le 23 septembre. Ce quartier et la présentation de la nouvelle école feront l'objet de pages spéciales dans le prochain magazine municipal. Le projet global doit sortir dans les prochains jours dans la revue régionale TPBM (travaux publics et bâtiment du midi)

- **Quand**

Acquisition foncière en 2022.

Pour le porteur privé : permis d'aménager sept. 2022, livraison des bâtiments et VRD fin 2023.

Pour le groupe scolaire : travaux dès 2023 et livraison au printemps 2025.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

DGS, DST, Syndicats agricoles, DDT (pour l'écoquartier), architectes, AMO qualité environnementale avec suivi 3 ans après livraison.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Le coût total devrait avoisiner les 5 à 8 millions d'euros pour chaque partenaire, soit un investissement global entre 10 et 16 millions d'euros

L'évaluation de l'innovation

- **Impact** : L'agriculture en milieu urbain comme vecteur de développement économique, d'intégration, et de production de services.

Créations d'emplois et production de services publics et de « bien vivre ».

- **Potentiel de diffusion et de réplication**

Projet adapté aux zones semi urbaines.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

L'école est prévue modulable pour tenir compte de la forte croissance démographique.

Suivi des bâtiments durables.

Suivi du développement économique.

Mots clés : Emploi / Urbanisme / Agriculture